

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL



PIENDAIRE

DIPLOME D'ETAT

NOUS SOUSSIGNES, MEMBRES DU JURY DE L'EXAMEN D'ETAT DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES DU CYCLE LONG, INSTITUE PAR L'ORDONNANCE N° 88-092 DU 07 JUILLET 1988;

VU LA LOI-CADRE N° 86-005 DU 22 SEPTEMBRE 1986 DE L'ENSEIGNEMENT NATIONAL, SPECIALEMENT EN SES ARTICLES 43, 125 ET 126;

VU, TEL QUE MODIFIE ET COMPLETE A CE JOUR, L'ARRETE MINISTERIEL N° MINEPSP/CABMIN/0040/2004 DU 20 AVRIL 2004 MODIFIANT ET COMPLETANT L'ARRETE MINISTERIEL N° MINEPSP/CABMIN/0008 DU 15 JANVIER 2004 PORTANT MESURES TRANSITOIRES RELATIVES A L'ORGANISATION DE L'EXAMEN D'ETAT DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES DU CYCLE LONG,

ATTESTONS QUE X	LE NOMME : MUKOKO	MUPOMPA JEHRAMEL	
NE (E) A	LA NOMMEE : KINSHASA		6 [1994]
A PARTICIPE A LA SESSION 20	12 DE L'EXAMEN D'ETAT ET A OBT	ENU 5	6 %
CINQUANTE-SIX		POUR CENT DES POINTS AUX	CONDITIONS DE
REUSSITE FIXEES PAR L'ORDO	ONNANCE SUSMENTIONNEE.		
EN FOI DE QUOI, I	LUI DELIVRONS LE PRESENT DI	PLOME D'ETUDES SECONDAIRES DU C'	YCLE LONG DE LA
SECTION SCIENTIFIQUE OPTION CHIMIE-BIOLOGIE			
	DELIVRE A KINSHL	ASA, LE 22 AOUT 2012	The residence wines
LES MEMBRES DU JURY	L'INSPECTEUR GENERAL, PRESIDENT DU JURY	LE SECRETAIRE GENERAL, SUPERVISEUR	manufacture of the control of the co
Director, and the second	***	Olin -	The state of the s
TS 07 1 2	02910301	0 3 1 7 1402226	Le(La) <u>recipi</u> endair